

Les infos de la Ville de Seraing

2000726376/SB-

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE: UNE CARTE REPRENANT LES ZONES À RISQUES ACCESSIBLE AUX CITOYENS

La police locale de Seraing/Neupré, par le biais de son service de la sécurité routière, permet aux citoyens d'accéder à une cartographie reprenant les endroits où les contrôles de vitesse sont réalisés dans le seul but de diminuer le nombre d'accidents de la route.

La police locale de Seraing/Neupré, à travers ses différents services, a pour objectif principal de préserver la sécurité de la population.

Pour y parvenir, elle n'hésite d'ailleurs pas à mettre en place de nombreux projets et/ou outils, à l'instar d'une carte du secteur qu'elle a l'habitude de couvrir en matière de contrôles de vitesse:

- Avenue du Centenaire;
- N683;
- Quai des Carmes;
- Route de Rotheux;
- Rue de Plainevaux;
- Route du Condroz;
- Grand Route;
- Chaussée de Marche;
- Route de Seraing;
- Rue M.Marion;
- Rue du Val Saint-Lambert;
- Quai J. Destrée.

Cette cartographie reprend donc, de manière détaillée, les **zones à risque du territoire** de la zone décelées par le service de la sécurité routière de la police locale de Seraing/Neupré - des lieux dangereux où des accidents sont régulière-



ment constatés - et est **librement consultable par chaque citoyen**.

Si une personne souhaite donc en savoir davantage sur ces lieux où il est requis de respecter les limitations de la vitesse, elle peut facilement consulter cette carte au départ du **site web de la police locale**, de sa page **Facebook** et/ou de sa page **Instagram**.

Par le biais de ce dispositif, la police locale de Seraing/Neupré souhaite avant tout faire preuve de transparence tout en démontrant sa volonté de ne pas piéger les conducteurs mais bien de les inviter à redoubler de prudence sur ces zones.

■ DES TRAVAUX D'ABATTAGE LE LONG DE LA N63 ONT DÉBUTÉ LE 1^{ER} MARS

La Ville de Seraing annonce que des travaux d'abattage d'arbres ont été entrepris par le SPW dans les abords boisés de la N63. Ceux-ci ont débuté le 1^{er} mars dernier pour une durée de 15 jours.

Depuis le 1^{er} mars, le SPW a débuté un chantier d'abattage d'arbres dans les abords boisés longeant la N63, entre la fin du viaduc d'Ougrée et le croisement avec N680.

Des travaux, d'une durée de 15 jours, nécessaires pour la remise à niveau du site qui sont réalisés suivant un tableau identifiant le type de traitement par zones.

En effet, ceux-ci sont réalisés dans le respect de la circulaire de gestion et remise à niveau des abords boisés. Les responsables du chantier n'ont pas pour vocation

d'abattre l'ensemble des arbres; une mise à blanc totale est donc complètement exclue.

